

**Communiqué de presse**

**Malgré une perte du chiffre d’affaire évaluée à 437 millions de dirhams au premier semestre 2020, La Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) déploie tous les moyens pour minimiser l’impact de la crise et écourter la période de retour à la normale**

**La crise du Covid-19 a impacté directement le trafic autoroutier du premier semestre 2020 et par conséquent les recettes de péage**

Les mesures de confinement et de restriction de la circulation qui ont accompagné la crise sanitaire du Covid-19 ont eu un impact direct sur le trafic autoroutier et en conséquence sur les recettes d’ADM et sa trésorerie. Le premier semestre de l’année 2020 s’est donc soldé par un recul de 32% pour le trafic autoroutier et de 29% pour les recettes de péage, **soit une perte de chiffre d’affaires de 437 millions de dirhams à fin juin 2020** comparés aux mêmes périodes de l’année 2019.

**ADM se mobilise pour limiter l’impact de la crise et écourter la période de retour à la normale**

Cette situation inédite et imprévisible a mis la trésorerie d’ADM sous pression, ce qui a poussé l’entreprise à mettre en place un plan de rationalisation et priorisation des dépenses axé sur la réduction du budget des charges courantes liées principalement à l’activité d’exploitation, et sur la reprogrammation des investissements liés à la construction d’infrastructure autoroutière, tout en maintenant les chantiers indispensables et prioritaires.

**Le budget annuel d’investissement et de fonctionnement a été donc reprogrammé avec une révision totale de 942 millions de dirhams,** ce qui permettra d’anticiper l’impact de la crise sanitaire sur le reste de l’année 2020.

**ADM s’engage à assurer la continuité du service public et atténuer les répercussions de la crise sur son écosystème**

Malgré la chute drastique de ses indicateurs vitaux, ADM a rapidement mis en place un dispositif pour assurer la continuité du service public au standard de sécurité et qualité tout en accompagnant son écosystème à traverser cette crise. Ce dispositif s’articule sur les axes suivants :

* La protection des usagers et de l’ensemble des Ressources humaines à la fois de ADM et celles des différents partenaires à travers la mise en place des recommandations et des mesures d’hygiène et de sécurité ;
* La continuité de service public et son corolaire indispensable la préservation de notre écosystème marocain.
* La réorganisation interne exceptionnelle en mode crise sanitaire et économique
* Le Déploiement et le renfoncement des solutions digitalisées au profit des Ressources Humaines, des partenaires, et des clients-usagers notamment le télépéage Jawaz avec la diversification des canaux de recharge digitaux
* La mise en place d’un plan de communication de crise à l’adresse des clients-usagers, des Ressources Humaines et de l’écosystème

Malgré ces résultats qui sont liés à une conjoncture mondiale et exceptionnelle, ADM est résolument mobilisée pour assurer dans les meilleures conditions de sécurité et de qualité le service à l’usager et mettra tout en œuvre pour sortir de cette crise le plus rapidement possible pour garantir la continuité de son plan de développement.

Contact presse : elouafi.sabah@adm.co.ma